

EDITORIAL

MERCI POUR CES MOMENTS ...

SOMMAIRE

Editorial Epicerie	01
Budget	02 - 03
Bike Parc Jeux d'Enfants Via Ferrata	04- 05
Ecole	06 - 07
Enfance Jeunesse	08
Lien social	09 - 11
Vie pratique	12

Le 23 mars dernier, vous êtes 75% à être venus voter, score qui dépasse largement le taux de participation nationale. Il n'est pas de meilleure preuve de l'intérêt que les Rutissons portent à l'avenir de notre cité.

Vous avez très clairement choisi l'équipe qui représente à vos yeux l'état d'esprit que vous souhaitez pour ce village : un esprit qui repose sur des valeurs sûres telles que la tolérance, le partage, le respect de l'autre, la transparence ... et qui privilégie la qualité de vie.

Merci pour ces moments partagés avec vous, vos messages d'encouragement, vos preuves de soutien, vos marques de confiance ...

La nouvelle équipe (dont vous trouverez le «trombinoscope» sur le site internet de la commune) est au travail. En fait, les «anciens» ne s'étaient pas arrêtés et les «nouveaux» ont rapidement pris leurs marques.

La tâche qui nous attend s'inscrit d'abord dans la continuité de ce qui a été fait depuis dix-neuf ans et qui permet au village d'être ce qu'il est aujourd'hui. Mais, plus que jamais, il va falloir :

- s'adapter à une situation toujours marquée par une crise qui dure et n'épargne pas les citoyens de la commune,
- faire face aux défis de la vie moderne et particulièrement à l'arrivée d'une population nouvelle faite de parents qui travaillent.

La volonté de réussir est réelle, même si nous savons bien que la perfection n'est pas de ce monde. Comme à chaque mandat, nous commettrons des erreurs : seuls, ceux qui ne font rien n'en commettent pas et croient tout savoir. Le meilleur gage de succès, ce sera, comme toujours, la participation de tous ceux qui souhaitent sincèrement ce qu'il y a de mieux pour notre village.

Loin des polémiques stériles et néfastes, rassemblons-nous autour des vrais enjeux de la vie. Ce qui importe aujourd'hui, c'est d'être constructif et de créer les conditions qui font que l'on se sente bien et que l'on soit heureux de **«vivre à Saint Vincent»**.

Cordialement.

Philippe Baudain.

L'ÉPICERIE RENOVÉE



Une épicerie fait partie intégrante de la vie d'un petit village. Il était donc naturel de donner un nouveau souffle à ce lieu de rencontres qui rend bien des services.

Les travaux sont presque terminés et les Rutissons vont pouvoir profiter pleinement de ces locaux agrandis et entièrement rénovés.

NDLR : Les associations de Saint Vincent de Mercuze ont souhaité créer un journal indépendant et spécifique. C'est donc en plein accord avec elles que les articles proposés par le milieu associatif ne figureront plus dans le bulletin municipal mais feront l'objet d'une publication dans le journal «Brèves Rutissonnes» dont vous avez reçu récemment le 1^{er} exemplaire.

Bulletin Municipal

Dir. de la publication
Philippe Baudain

Comité de rédaction
Nadine Clouzeau,
Claude Danieli,
Jean Aussedat.

Impression
Imprimerie IGS à Froges.

02) BUDGET

Les budgets de la commune ont été votés le jeudi 24 avril dernier en présence de Gérard Orset, notre trésorier payeur.

I - BUDGET PRINCIPAL : M14

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le compte administratif (CA) est un bilan qui se réfère au budget primitif (BP) et se compare au compte de résultats (fourni par le trésorier payeur) auquel il doit être identique, au centime d'euro près.

2013	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Prévu	Réalisé (CA)	Prévu	Réalisé (CA)
Dépenses	1 527 550	2 038 294,41	4 391 599	1 718 313,29
Recettes	3 350 172	4 300 858,72	4 391 599	3 204 026,62
Excédent	1 822 622	2 262 564,31		1 485 713,33
Résultat	3 748 277,64			

Fonctionnement

Les résultats du CA sont (heureusement) «pollués» par des opérations d'ordre entre sections liées aux 780.000 € de la vente des VVF qui viennent s'ajouter en recettes et dépenses, se neutralisant pour terminer finalement en recettes d'investissement.

Une fois retirés ces 780.000 €, on constate que les dépenses sont inférieures aux prévisions alors que les recettes sont supérieures, le tout conduisant à **un excédent de fonctionnement 2013 de 2.262.564 €.**

Investissement

Les dépenses d'investissement sont, comme d'habitude, nettement inférieures aux prévisions du fait d'opérations non engagées mais financièrement couvertes et dont les sommes restent disponibles pour les années suivantes. **L'excédent d'investissement 2013 s'élève à 1.485.713 €.**

Les principaux aménagements 2013 représentent environ 1.500.000 € et concernent principalement l'enfouissement de réseaux aériens (EDF, télécoms), l'éclairage public, les aménagements voirie et paysage de la Grand Rue et de la Rivoire (EHPAD), d'importants travaux de rénovation de l'école et des achats de patrimoine immobilier.

Le cumul des excédents 2013 (fonctionnement + investissement) s'élève à 3.748.277 €.

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Pour la 9^{ème} année consécutive, la part communale de la fiscalité des ménages ne sera pas augmentée.

Les taux restent à **11,18** pour la taxe habitation, **21,17** pour la taxe foncier bâti et **72,35** pour le foncier non bâti. Bien entendu, ceci ne tient pas compte de l'augmentation des bases (0,9%) décidée par les services fiscaux et indépendante des décisions du Conseil Municipal.

BUDGET PRIMITIF 2014

Le budget primitif est une prévision (budget prévisionnel) qui ne se réfère qu'à des anticipations des dépenses et recettes calculées en fonction des éléments dont dispose le conseil municipal.

2014	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 620 000	Dépenses* 4 442 790
Recettes	3 895 774	Recettes 4 442 790
R = excédent	2 275 774	

Fonctionnement

Les dépenses prennent en compte l'augmentation de prix des fournitures et matériaux et les coûts liés à la réforme des rythmes scolaires pour le dernier trimestre. Les recettes sont stables et leur augmentation est principalement liée à de bons reports d'excédents de fonctionnement. L'excédent de 2.275.774 € se reportera sur les recettes d'investissement.

Investissement

L'équilibre de la section se fait grâce aux recettes habituelles (excédents, virement de section de fonctionnement, subventions, dotations) auxquelles s'ajoute cette année un emprunt destiné à financer les travaux d'électrification (ER). Cet emprunt devenait opportun compte-tenu de notre coefficient d'endettement très bas (inférieur à 4%), des taux actuels et de la possibilité de le transférer en cas de prise de compétence par le Syndicat d'électricité.

La somme inscrite au budget 2014 montre les possibilités offertes en matière de financement de projets. Sur les 4.442.790 € de dépenses, 4.380.000 € sont dévolus aux travaux d'aménagements ou opérations, le remboursement du capital de la dette n'étant que de 62.790 €. Ainsi toutes les dépenses liées au programme présenté lors de la campagne électorale sont d'ores et déjà inscrites sur ce BP 2014. Bien entendu, ces dépenses seront réparties sur l'ensemble du mandat.

II - BUDGET DE L'EAU : M49

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

2013	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	178 100	152 984,12	904 000	184 123,11
Recettes	373 931	449 388,76	904 000	207 386,53
Excédent	195 831	296 404,64		23 263,42
Résultat	319 668,06			

En fonctionnement, les dépenses des postes «entretien-réparations» ont été moins importantes que prévues. Les moindres dépenses d'investissement sont liées à un décalage de règlement de travaux qui seront payés en 2014.

Les 319.668 € d'excédents seront transférés sur le budget primitif 2014.

BUDGET PRIMITIF 2014

2014	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	181 696	869 353
Recettes	429 462	869 353
Excédent	247 766	

Les dépenses de fonctionnement 2014 sont stables malgré l'élévation de participation au SADI et l'augmentation de la dotation aux amortissements des chantiers précédents.

Le budget d'investissement est important. Outre le paiement retardé de travaux 2013 (rue de l'église, Haussiped 2), il s'agit

principalement de l'opération d'aménagement d'ensemble de la rue Doudart de Lagrée.

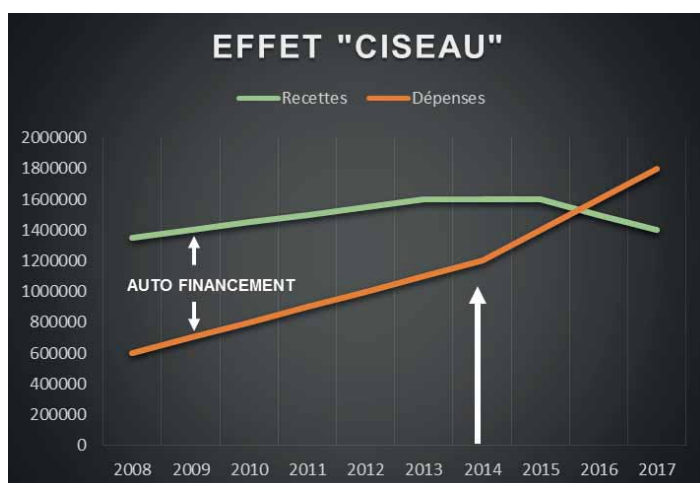
Comme pour le budget M14, il est prévu cette année un emprunt destiné à financer les réseaux eau et assainissement. Ici encore, cet emprunt semble opportun compte-tenu de notre faible coefficient d'endettement, des taux actuels et de la menace qui se précise de transfert rapide de compétence par la Communauté de Communes.

Malgré tout ceci, le prix de l'eau n'augmentera pas pour la 5^{ème} année consécutive.

III - PETIT COMMENTAIRE : «L'EFFET CISEAU»

Depuis 2009-2010, un phénomène touche l'ensemble des collectivités locales : il s'agit de la diminution, année après année, de la capacité d'autofinancement (CAF), c'est-à-dire de l'écart entre recettes et dépenses de fonctionnement. Cette différence est importante : elle doit toujours être positive et suffisante pour permettre à une commune de réaliser de nouveaux projets et surtout de maintenir la qualité de ses services.

Or, l'augmentation des dépenses obligatoires (transferts de charges, participations syndicales ou communautaires ...) conjuguée à la diminution des recettes (chute des dotations de l'Etat, réduction de subventions diverses ...) réalise un «**effet ciseau**» pouvant aller jusqu'au croisement des courbes dépenses-recettes (cf. schéma). La capacité des collectivités à s'autofinancer baisse donc, ne laissant bientôt à certaines que deux recours : augmenter les impôts ou renoncer à la qualité de certains services.



A Saint Vincent, une gestion rigoureuse a permis de limiter l'effet ciseau et de conserver une CAF suffisante pour ne pas augmenter les impôts pendant 9 ans. Cette année, la diminution annoncée des dotations de l'Etat, la charge transférée des rythmes scolaires (pour moitié, l'autre moitié étant à charge des parents) et l'augmentation des participations intercommunales font que nous allons atteindre la cote d'alerte.

Comme dans tout ménage, il faut se rendre à l'évidence : une commune ne peut vivre au-dessus de ses moyens. Les demandes d'amélioration du service public, aussi légitimes soient-elles (école, garderie, accueil de loisirs, administration générale, aides sociales ...), doivent maintenant se mesurer à l'aune des dépenses qu'elles entraînent.

Et on ne peut compter sur le budget d'investissement, aussi «pourvu» soit-il, pour payer du fonctionnement : ceci est interdit. Les excédents d'investissements dont dispose Saint Vincent sont largement suffisants pour réaliser des aménagements ou travaux sans avoir à recourir à la moindre augmentation d'impôts. Mais ils ne peuvent être utilisés pour payer des services de fonctionnement courant qui sont pérennes.

Ainsi, les nouveaux coûts de fonctionnement liés à la réforme des «rythmes scolaires», par exemple, ne peuvent pas être financés par de l'investissement. Et, contrairement à ce que certains pourraient penser, renoncer à rénover l'épicerie, à créer un parc de jeux-enfants, une via ferrata, un bike-parc ... (toutes réalisations témoignant de notre capacité à investir sans risque, ce qui n'est pas donné à toutes les communes), ne changerait rien et ne dispenserait pas d'une gestion rigoureuse du budget de fonctionnement.

Pour résumer, toute nouvelle dépense de fonctionnement (ou diminution de recette) réduit, de manière pérenne, la capacité d'autofinancement d'une commune. Il convient donc, sans alarmisme exagéré, d'être attentif et d'inciter chacun à être responsable afin de ne pas mettre en difficulté les générations futures. La qualité des services fait partie des exigences indiscutables de notre société : nous y veillerons. Mais il faudra rester raisonnable et/ou accepter de participer à son financement. Méfions-nous, en particulier, des appels à la «gratuité totale» qui sont autant de leurres destinés à faire payer les autres, c'est-à-dire, tôt ou tard, les contribuables.

Philippe Baudain

04) AMENAGEMENTS

I - INAUGURATION DU BIKE PARC ET «GRESI BIKE FESTIVAL»

Le samedi 14 juin dernier, le GrésiBike Parc de Saint Vincent de Mercuze a été inauguré dans le cadre du 1^{er} GrésiBike Festival. Deux événements qui ne font qu'un et qui sont l'aboutissement d'une concertation de plusieurs années entre une association, GrésiFree-Ride, présidée par Gilles Dieterich, et les élus.

Il s'agit donc d'un véritable travail d'équipe et le GrésiBike Parc est né d'une volonté commune :

- d'offrir un équipement sportif de qualité dans le domaine extrêmement actif et pratiqué qu'est le VTT sous toutes ses formes et permettre à tous les pratiquants encadrés, jeunes ou moins jeunes, d'en profiter,
- de créer un événement annuel à la fois sportif, ludique et familial permettant un rayonnement extérieur de la commune,
- de lancer une dynamique dans un secteur proche des Parcs d'activités d'Euréalp et de Tire-Poix.

Rappelons que ce Bike Parc est situé au plus bas de la zone du Tire-Poix de Saint Vincent (sous l'ancien bâtiment SOFADITEX), qu'il présente une surface d'environ 1 hectare aménagée par la société AllRoad, récemment implantée à Saint Vincent de Mercuze. Il permet de pratiquer les disciplines du VTT toutes plus spectaculaires les unes que les autres :

- le DIRT qui consiste en sauts de bosses
- le BMX qui permet de tourner sur une boucle en franchissant différents obstacles,
- le Trial qui impose de franchir des obstacles à vitesse lente souvent sur la roue arrière,
- le Pump-Track, piste faite d'ondulations que le VTTiste doit parcourir sans jamais pédaler,
- le Crosscountry qui est le VTT plus traditionnel en terrain varié,
- le FTT (Fauteuil Tout Terrain) qui est une pratique ouverte aux personnes handicapées avec des VTT à 3 ou 4 roues.

Pour des raisons de sécurité, toutes ces pratiques doivent être encadrées par un moniteur VTT.



Le GrésiBike Festival des 14 et 15 juin a permis de mettre en valeur les possibilités du Bike Parc.

Deux jours de convivialité autour du VTT au cours desquels furent proposés un challenge familial, une rando, des démonstrations de DIRT, TRIAL et BMX, une initiation au FTT (avec fauteuil tiré par des chiens), diverses expositions, le tout sur une sonorisation de Treuzz Bass Low et concert du groupe Electrozen. Sans oublier l'inauguration proprement dite qui permit à nombre d'habitants et d'élus de découvrir cet équipement unique dans la vallée du Grésivaudan.

II - UN PARC DE JEUX D'ENFANTS

Le parc de jeux destiné aux enfants est ouvert depuis le jeudi 31 juillet, date à laquelle nous avons reçu la conformité des lieux.

Il a manifestement beaucoup de succès et constitue un espace de rencontres qui, s'il s'adresse aujourd'hui aux enfants, ouvrira bientôt d'autres possibilités d'échanges entre générations.

Voici encore un bel exemple du travail de concertation qui s'est fait ici entre parents, assistantes maternelles, professionnels de l'enfance et élus.

Rappelons que ce parc est destiné aux enfants de 1 à 14 ans avec des jeux répartis en 3 catégories d'âges: «petits», «moyens» et «plus grands». Les horaires d'ouverture vont de 9h à 21h et les enfants sont sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur.



III - VIA FERRATA A SAINT VINCENT DE MERCUZE

Les derniers travaux de sécurisation ayant été réalisés, la Via Ferrata est maintenant ouverte. A notre agréable surprise, elle est déjà répertoriée, fréquentée et ... appréciée. A lire les commentaires «cette Via Ferrata mérite vraiment le détour, située dans un endroit magnifique où l'on longe un ruisseau aux eaux claires accompagné de grandes et belles cascades».

Après une approche par le «Chemin d'Autrefois» longeant le ruisseau d'Alloix et découvrant les 2 cascades («Gouille Michel» et «Grande Cascade») vous atteindrez le départ et pourrez enchaîner «Poutres des Embruns, passerelle de la «Cascade Oubliée» (qui vous en mettra plein les yeux) et succession de vires (vire du Pêcheur entre autre) avant de retrouver le chemin de descente.

Rappelons que la finalité de cette réalisation était de renforcer une dynamique à la fois sportive, familiale (difficulté AD+), touristique et culturelle venant compléter le Chemin d'Autrefois. Ce qui semble déjà réussi. Une amélioration du dispositif est envisagée en transformant le camping devenu obsolète et que nous avons préféré fermer, comme annoncé pendant la campagne électorale.

Via Ferrata de Saint Vincent de Mercuze

L'accès à la via ferrata débute par la remontée du chemin d'Autrefois qui enjambe le torrent d'Alloix à plusieurs reprises. Ce sentier permet la découverte de nombreuses vasques, et offre au final le privilège de passer sous la plus haute cascade.

Juste après débute la via ferrata de Saint Vincent de Mercuze. L'ascension commence par une rampe ascendante à paucos, suivie d'un repos avec descente vers le torrent que l'on franchit par les poutres des embruns. Une échelle de marin conduit ensuite vers une traversée débouchant sur la magnifique passerelle de la cascade oubliée.

La suite est une succession d'encorbellements et de vires où la vue sur la vallée est imprenable. La fin de l'itinéraire se conclut par une descente qui ramène sur le sentier de retour, où passe une ancienne section de voie romaine.

ROCHER Calcaire

EXPOSITION Sud-Est

ALTITUDE DE DÉPART 630 m

ALTITUDE D'ARRIVÉE 645 m

DÉNIVELLEMENT 300 m

LONGUEUR 290 m

DIFFICULTÉ AD+

TEMPS DE PARCOURS 1h30

Accès/retour de la Via Ferrata

Cheminement relativement raide et parfois glissant par temps humide, chaussures adaptées vivement recommandées.

DÉNIVELLEMENT 200 m

TEMPS D'ACCÈS 45 mn

RETOUR 35 mn

RECOMMANDATIONS

Avant de franchir cette via ferrata, il est indispensable de consulter les fiches techniques à cette page ou de contacter personnellement nos conseillers et les techniques de progression sur Facebook.

En via ferrata, les chocs sont évités à une chute sans équipement adéquat. Assurez-vous d'être équipé.

CONSEIL

Respectez les règles de sécurité, ainsi que les recommandations techniques des professionnels et les recommandations des fiches techniques.

ATTENTION

Ne pas s'engager dans la via ferrata par temps orageux, et/ou de nuit.

Respecter le site et son environnement.

RECOMMANDATIONS

Before starting on a via ferrata, it is essential to have the technical equipment in the correct condition and to have the techniques of progression.

During the via ferrata, the consequences of a fall can be very serious without an appropriate equipment.

CAUTION

Do not attempt a via ferrata during stormy weather, or at night.

Respect the site and the environment.

L'ITINÉRAIRE EST ÉGALEMENT PRATICABLE AVEC LE CONNECTEUR DE LA LIGNE DE VIE CONTINUE AÉROLOGIQUE

MATÉRIEL REQUIS

CONSEILS

1 casque, 2 gants avec absorption de choc adaptés de 2 moussures grande ouverture et renfortage adhésif, 1 sac à dos.

ARRIVÉE EN COCOTE

(Arrivée recommandée)

Cocote enroulée, toujours connectée avec un premier de corde connecté.

Parage et si cela dans le tas, les techniques de plus de fixation des vires.

ARRIVÉE EN AUTOMNE

(Arrivée recommandée)

Manque de matériel recommandé de corde et des techniques adhésives, adhésives de corde avec absorption d'énergie.

ARRIVÉE EN AUTOMNE

(Arrivée recommandée)

Manque de matériel recommandé de corde et des techniques adhésives, adhésives de corde avec absorption d'énergie.

Only 1 person between two anchors.

Une demi-journée d'initiation sera prochainement proposée aux habitants (avec prise en charge, pour ceux qui le souhaitent, par des professionnels ou initiés) et se terminera par un «pot» en guise d'inauguration.

Jean-Luc Belleau et Philippe Baudain

06) ECOLE

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES Une réforme contestable ... et contestée

La réforme des rythmes scolaires a fait couler beaucoup d'encre et de salive depuis deux ans. Et il semblerait qu'elle n'ait pas fini de le faire. Les parents d'élèves connaissent bien le sujet dont ils sont partie prenante et pour lequel ils ont été informés.

Nombre d'entre vous n'en ont entendu parler qu'à travers les informations de la presse écrite, orale ou télévisuelle qui fait état d'avis variés et contradictoires. Il nous semblait donc important de fournir à l'ensemble des citoyens de la commune, une explication sur les tenants et aboutissants de cette réforme et ses conséquences sur la vie de la commune.



PETIT RAPPEL SYNTHÉTIQUE

Cette réforme prévoit une nouvelle organisation du temps scolaire qui repose sur 24h d'enseignement hebdomadaire réparties sur 9 demi-journées (ajoutant un mercredi ou samedi matin), une journée d'enseignement de 6H00 maximum, une pause méridienne de 1h30 minimum et la création de 3h de Temps d'Activités Péri-scolaires (**TAP**) ou Nouvelles Activités Péri-scolaires (**NAP**) dans le cadre de projets éducatifs. La mise en place du dispositif par les communes est obligatoire. Par contre, l'inscription des enfants aux TAP ne l'est pas. Enfin, toute latitude est donnée pour l'aménagement des TAP allant de la simple garderie à l'organisation d'activités plus pédagogiques dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial (**PEdT**).

Sans entrer dans les détails, le comité de pilotage (enseignants, représentants des parents et élus) a finalement décidé :

- de choisir le mercredi matin (et non le samedi) comme 9^{ème} demi-journée,
- de répartir les TAP de l'école élémentaire sur 2 jours (mardi et jeudi) de 15h à 16h30 et ceux de l'école maternelle sur 3 jours par semaine (lundi, mardi et jeudi),
- de retenir 5 cycles par année scolaire, chaque cycle correspondant à une période entre vacances (5 à 7 semaines),
- de créer 6 groupes d'enfants en élémentaire et 3 groupes en maternelle,
- de mettre en place un projet de qualité (PEdT), les intervenants choisis étant des professionnels extérieurs (60%) ou communaux (40%). A ce sujet, on peut regretter que quelques parents aient dénigré l'encadrement fait par le personnel communal et les ensei-

gnantes, considérant qu'ils manquent de qualifications : chacun appréciera. Pour notre part, nous estimons qu'ils font un travail de grande qualité.

En outre, la collectivité a décidé :

- d'appliquer le quotient familial CAF (QF) aux foyers de la commune,
- d'ouvrir un service de garderie le mercredi jusqu'à 13h,
- de définir le coût QF maximum final annuel par enfant à 112€/an pour un enfant de maternelle (3,50€/semaine) et 128€/an pour un enfant d'élémentaire (4€/semaine),
- de partager le coût global restant de la réforme à égalité entre parents et contribuables,
- de prendre en charge le montant de minoration lié à l'application du quotient familial.

COMMENTAIRE

La réforme des rythmes scolaires a force de loi (même si elle est passée par décret) et nous sommes suffisamment républicains pour respecter la loi. Il n'a donc jamais été question de ne pas l'appliquer. D'autant que les enfants n'avaient pas à être pris en otages. Mais rien ne peut nous empêcher de penser et de dire que cette loi est contestable, tant dans son management que dans son aboutissement.

- Dans son management d'abord, quand on sait la manière dont elle nous a été imposée, au pas de charge et sans aucune concertation face au casse-tête créé par les problématiques d'encadrement, de locaux et de financement. Nous y reviendrons.
- Dans son aboutissement ensuite quand on sait à quel point les grands principes éducatifs et chrono-biologiques initialement annoncés ont été progressivement oubliés pour accoucher d'une réforme en grande partie dévoyée. En fait d'optimiser les moments de vigilance de l'enfant tout en favorisant sa qualité de sommeil, on risque de mettre en place un système qui augmente plus le rythme de l'enfant qu'il ne le régule harmonieusement. Alternier travail scolaire, activité péri-scolaire puis garderie n'est pas sans présenter un risque d'épuisement en fin de journée.

La réforme des rythmes scolaires, décidée au plus haut niveau, s'impose à tous :

- Aux professeurs dont l'organisation de travail se trouve chamboulée.
- A un grand nombre de parents qui travaillent et qui, même si la participation aux TAP n'est pas obligatoire, ne peuvent faire autrement que d'inscrire leurs enfants sans autre choix que de payer 3 fois : pour la cantine, pour la garderie et maintenant pour les TAP.
- Aux associations qui risquent de rencontrer de sérieuses difficultés dans l'organisation de leurs activités.
- Aux collectivités enfin, en les confrontant aux problématiques d'encadrement, de locaux et, en définitive, de financement, point qui fit d'ailleurs l'objet des plus âpres discussions au niveau de la commission.

Car, au cours des nombreux débats du comité de pilotage, tout le monde s'est accordé à dire qu'il fallait faire au mieux pour les enfants. Les élus ont naturellement suivi l'avis des représentants des parents d'élèves, tout en faisant remarquer que les choix qui seraient faits influenceraient directement le coût du financement de la réforme.

Les discussions sont devenues plus difficiles lorsqu'il s'est agi de déterminer qui devait payer, certains parents allant même jusqu'à dire que les TAP devaient être ... gratuits.

Les adeptes de la gratuité semblent ignorer que **rien n'est gratuit** et, qu'en définitive, si celui qui utilise le service ne veut pas payer, c'est le contribuable qui devra le faire. Les élus ont estimé qu'il n'était pas normal de faire supporter au seul contribuable la totalité de la charge et ont coupé la poire en deux : ce partage représente quand même une dépense nouvelle qu'il faudra intégrer au budget de fonctionnement communal.

Certains arguent du fait que l'école doit être obligatoire et gratuite. C'est vrai pour l'école en tant que telle. On sait moins que cette obligation ne concerne pas les dépenses de cantine, de garderie périscolaire et maintenant des TAP qui sont pourtant toutes prises en charge à environ 50% dans notre commune. Une gestion rigoureuse a permis, jusqu'à présent, de le faire sans augmenter les taxes depuis 9 ans. Mais l'équilibre d'un budget de fonctionnement est délicat. Aussi, chacun doit bien comprendre que les appels répétés à la gratuité sont irresponsables et purement démagogiques voire

intéressés. Ils atteignent aujourd'hui leurs limites et ne font que reporter sur d'autres le poids des dépenses avec un risque d'augmentation de la fiscalité locale (voir article sur le budget).

Au total, cette réforme que nous n'avons pas demandée et qui nous est imposée ressemble fort à un cadeau empoisonné. Et nous ne sommes pas responsables si elle se fait sur le dos des parents d'élèves et/ou des contribuables : ni les 50€ de l'Etat par élève, ni les 45€ de la CAF ne vont peser lourd dans la balance.

La réforme Peillon porte donc bien son nom car, en effet, c'est bien nous qui payons !

Quoi qu'il en soit, et pour terminer sur une note positive, sachez que les enfants de la commune devraient bientôt pouvoir profiter d'activités de qualité puisque les considérations précédentes ne nous ont pas empêchés de prendre nos responsabilités et **faire de la contrainte de la réforme une opportunité pour nos enfants**. Plus de 78 % sont inscrits en maternelle et 85% en élémentaire.

Le dispositif qui est proposé, même s'il est difficile à mettre en place, devrait, après quelques tâtonnements, donner satisfaction. Nous comptons sur la compréhension (et l'amabilité) de chacun pour excuser les erreurs de rodage inévitables propres aux changements et à la complexité du dossier.

Catherine Pillard et Philippe Baudain

PROJET «SEMAINE SANS ECRANS»

Fort du succès de l'an dernier, l'école a proposé une nouvelle «semaine sans écrans» du 2 au 6 juin 2014. Pendant cette semaine, il a été demandé aux enfants de moins regarder les écrans (voire pas du tout, si possible). Ce projet a demandé une forte implication de tous : enfants, parents, enseignantes, personnels de la mairie, accueil de loisirs ... pour proposer des activités de 16h30 à 17h30, de 17h30 à 18h30, ou le mercredi en fonction des disponibilités de chacun. Merci à tous, enfants et adultes, pour votre participation !

Monsieur le Maire et les adjointes aux affaires scolaires étaient présents pour la remise des prix (un jeu pour chaque classe et une sortie pour les gagnants) ainsi que pour offrir le goûter à tous les élèves.



Les classes de CP et de CE2 ont gagné (plus quelques CM1 très méritants pour compléter le car). Ils sont donc partis à Grenoble le lundi 1er juillet pour une course d'orientation dans le Parc Paul Mistral le matin, puis repas tiré des sacs, et enfin une visite-enquête au muséum d'histoires naturelles de Grenoble.

Ce fut une très belle journée.

Les enseignantes.

08) ENFANCE JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS

Cet été, la fréquentation du Centre de Loisirs a été importante en juillet-août. Le programme proposé par Fabienne Chaix, Tom Riefers et Clément Baj était éclectique, varié et alléchant.

Les jeunes **de 6 à 11 ans** ont pu profiter d'activités diverses à la demi-journée, à la journée ou en mini séjour de quelques nuitées. Il y a eu des sorties extérieures à la piscine, dans les bois, de l'équitation, des olympiades, le festival de Chapareillan avec ateliers bois, jonglerie, magie, spectacles, plus quelques activités de cuisine et de peinture en interne. En partenariat avec la commune de La Terrasse, un mini-séjour cani-trappeur, un voyage en funiculaire, des soirées au clair de lune ... ont été programmés. Que de belles activités pour cette vingtaine d'enfants.



Les adolescents (**12-16 ans**) n'ont pas répondu présents aux activités proposées par Tom pour des camps en extérieur. Le programme a été donné tardivement et beaucoup de jeunes avaient déjà réservé leurs premières semaines de vacances. Seuls, quelques adolescents étaient inscrits. Mais ce n'est que partie remise. Le travail de Tom pour les adolescents commence à payer. Nous pouvons lui faire confiance pour sa persévérance et sa pugnacité.

Cette année, à la demande de quelques familles, une activité pour les enfants **de 3 à 6 ans** a été testée en juillet dans les locaux de la halte-garderie pour 8 enfants autorisés. Marie-Hélène et Céline ont encadré cette jeune structure. Là encore, beaucoup d'activités éclectiques ont été proposées ... Comme promis, un bilan sera fait.

La structure Enfance-Jeunesse prend une dimension importante avec de plus en plus d'imbrication avec la vie scolaire. La réforme des rythmes scolaires accélère le mouvement et les passerelles entre les deux entités sont de plus en plus nombreuses. Les professionnels de l'Enfance-Jeunesse seront employés à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.

HALTE-GARDERIE / RAM

La fin d'année scolaire a été très soutenue avec beaucoup d'événements au cours du dernier mois.

- Le 13 juin, la rencontre annuelle avec les assistantes maternelles a permis de dresser le bilan de l'année et de définir les prévisions, les orientations et les choix pour l'année future. L'ambiance de travail est toujours aussi bonne. Le partage d'expérience enrichit les compétences personnelles.
- Les 16 et 17 juin, les enfants nés en 2011 et fréquentant la halte-garderie, ont pu passer une matinée à l'école maternelle afin de faire la connaissance avec leur future enseignante, leurs camarades et découvrir leur classe.
- Le 17 juin au soir, a eu lieu la grande fête de fin d'année entre la halte-garderie et le RAM. Malgré le mauvais temps, beaucoup de monde était présent. La fête s'est déroulée à l'intérieur mais les temps de chansons et le buffet partagé ont permis de passer un agréable moment.
- Le 24 juin, comme chaque année, les «grands» (enfants nés en 2011 et rentrant à l'école en septembre prochain) ont été invités à la traditionnelle «journée des grands» à la halte-garderie : à cette occasion, les professionnelles concoctent une journée de rêve et de surprises. Nous pouvons les en remercier.
- Enfin le 4 juillet, a eu lieu, dans le cadre du RAM, le dernier temps collectif de l'année où enfants, et professionnelles se rencontrent pour partager le pique-nique apporté par les assistantes maternelles.



La prochaine rentrée verra des absences, par intermittence, de Magali qui va suivre une formation professionnelle diplômante. Elle sera remplacée par Catherine Ferrier-Tarin pour la halte-garderie et pour le RAM par une autre professionnelle de la vallée, Isabelle Riutort, qui a déjà travaillé avec Magali en intercommunalité. Elles se connaissent bien. C'est un gage de sécurité.

Jean-Paul Brellier

«JOBS D'ETE» POUR LES JEUNES

Le nombre de demandes d'emplois d'été n'a pas diminué. C'est une bonne chose. Il est plaisant de voir une telle motivation chez les jeunes. Comme d'habitude, il a fallu faire des choix. Nous avons retenu 10 candidats au service des espaces verts : Joris André, Zélie Autreau, Emilie Bozonat, Chloé Cavallin, Yoann Chaix, Vivien Garin, Thomas Dieterich, Thomas Lebigot, Laura Sauze, Léo Thomasset.



Les critères de choix ont été les mêmes. Ceux qui n'avaient pas pu être retenus l'an dernier et les plus âgés des nouveaux postulants ont été choisis en priorité. Cette méthodologie nous semble être la plus juste et la plus efficace. Ceux qui n'ont pas pu être embauchés seront prioritaires l'an prochain s'ils renouvellent leur demande.

Grâce aux employés communaux qui ont assuré leur encadrement, ces jeunes ont ainsi eu l'opportunité de se voir confier un premier emploi dans leur commune. Merci à eux d'avoir bien rempli leur contrat.

Gérard Burdet et Philippe Baudain

«L'ETE AU FIL DE L'EAU»

Les années se suivent et ne ressemblent pas. Alors que l'année dernière, des records de soleil étaient battus, cette année, d'autres records sont battus mais en sens inverse. Pourtant, tout avait bien commencé fin mai. Les employés techniques avaient mis la structure en état de fonctionnement. La piscine avait ouvert sa saison le 28 mai, jour de l'ascension. Tout le monde attendait cette ouverture et les baigneurs étaient au rendez-vous.

En juin, les scolaires ont profité de la piscine les jours de semaine et les adultes les week-ends. Le mois de juin a été, dans l'ensemble, satisfaisant mais quelle inversion de temps ensuite !

Tout était prêt pour assurer une bonne saison avec Didier Leblanc et Sébastien Grimont comme maîtres-nageurs, Marine, Nicolas, Hugo, Manoël, Colin comme régisseurs et Alain, Thierry, Séverine, Philippe, Sylvain, Julien comme techniciens sous la supervision de Gérard Burdet sans oublier Sandrine et Amandine comme administratifs et la Trésorerie principale du Touvet. Comme chaque année, nous avons eu beaucoup de demandes de la part des jeunes pour travailler à la piscine. Nous n'avons pas pu prendre tout le monde et en sommes désolés.

Début juillet, un exercice de secours avec les pompiers du Touvet a été effectué pour former les nouveaux employés et nouveaux pompiers. Nous les remercions pour leur disponibilité ainsi que la gendarmerie pour ses rondes de nuit.



La fréquentation a été en baisse comme dans les piscines environnantes et pour le tourisme en général. La piscine a même dû fermer quelques demi-journées à cause du très mauvais temps. Ce qui ne nous a pas empêché d'avoir quelques nocturnes le vendredi soir dont une en juillet, animée par le DJ local, Benoit. Nous pouvons le remercier.

Dans tous les cas, la commune a la chance d'avoir une structure de ce type. Savez-vous qu'en France, plus de la moitié des enfants qui rentrent en 6^{ème} ne savent pas nager? Ce n'est pas le cas pour les enfants de la commune.

Le Président Jean-Paul Brellier

10) LIEN SOCIAL

CAFE DES AGES AUX «CASCADES»

Le premier «**Café des âges**» de Saint Vincent de Mercuze a eu lieu samedi 5 juillet à 14h à la Maison de Retraite des «Cascades». Ce **temps de rencontre intergénérationnelle**. Impulsé par le CCAS et co-animé par l'association «Alertes» et les responsables de l'association Marc Simian, il a rassemblé plus de 120 personnes jusqu'à 18h30. Le Comité des fêtes, Autour de l'école, l'Espace jeunes, des habitants du village et les «Patoisants» de Goncelin se sont fédérés autour de cette rencontre citoyenne.

Une visite de l'établissement, pilotée par les professionnels et les responsables de l'EHPAD, a été organisée par petits groupes dès 14h30. Plus de 50 personnes ont ainsi pu visiter cette structure médico-sociale qui accueille 100 résidents et qui est, avant tout, un lieu de vie.

L'animation a débuté vers 16h sur le thème «**Vivre ensemble à Saint Vincent de Mercuze à tout âge**». Elle a été portée par Gérard Lancosme et Jean Claude Cherhal, représentants de l'association «Alertes». Les enfants de l'espace jeunes avaient réalisé un jeu de cartes pour illustrer leur vie dans notre village. De nombreux témoignages des résidents nous ont rappelés qu'il y a plus de 90 ans, les personnes vivaient de leurs propres cultures, qu'ils ne connais-

saient pas les réfrigérateurs, qu'ils partageaient des soirées entre amis et avec la famille, qu'ils aimaient danser et se retrouver... Il y avait beaucoup d'émotion et d'authenticité dans leurs propos et ils étaient heureux de nous faire partager ces anecdotes de leur passé.

Ces témoignages ont été évoqués et rythmés par les chansons des Patoisants qui ont donné une note d'antan à ce temps d'expression qui a rassemblé des danseurs, toutes générations confondues.

Le concept du café des âges a été promu en Isère par l'association Alertes qui a déjà organisé plus de 50 rencontres dans des CCAS, des EHPAD, des MJC, des écoles... Proche du café philosophique, ce temps de rencontre entre générations, autour d'une tasse de café, est un mouvement citoyen pour valoriser les rapports entre générations et lutter contre le cloisonnement des âges.

Ce 1er café des âges a été très apprécié par les habitants, les résidents et les professionnels des Cascades.

D'autres cafés des âges seront organisés sur la commune et ensemble, quel que soit notre âge, nous prendrons le temps d'écouter et de partager, des vécus d'hier, des expériences d'aujourd'hui.



«PAPOT'AGES»

Ce sera le nom de la salle située à côté du parc de jeux d'enfants, à proximité de la salle des fêtes. Ce local dédié depuis de nombreuses années aux personnes retraitées de la commune n'est plus trop investi par les membres du Club des Cyclamens. En plein accord avec eux, les élus du CCAS ont souhaité ouvrir ce lieu d'accueil aux associations de la petite enfance, de l'enfance jeunesse mais aussi aux grands-parents, le temps d'un «**papot'âge**». Cette salle pourra également être utilisée pour les activités périscolaires(TAP).



Le local sera géré de façon autonome. Des travaux de rénovation et de conformité sont en cours.

Vous êtes assistante maternelle, vous allez au RAM ou à Petits Pas, vous êtes grands-parents, vous souhaitez vous retrouver autour d'un café pour tisser avec jeunes et moins jeunes des liens intergénérationnels : cette proposition peut vous concerner.

Nous vous proposerons bientôt une réunion de présentation et d'information.

Nadine Clouzeau

BIBLIOTHEQUE

Partenariat RAM et bibliothèque

Depuis 2 ans Christiane et Jean-Paul Passot accueillent avec chaleur et enthousiasme les assistantes maternelles et les tout-petits, les jeudis matin, pour des rencontres d'environ 30 à 45 minutes à raison de 6 séances par an.

Ces rencontres enfants-adultes autour des livres sont très appréciées des enfants qui découvrent la bibliothèque, les livres et qui écoutent les histoires racontées, mais aussi des assistantes maternelles et des parents.

Ce partenariat si enrichissant pour les jeunes enfants et les adultes sera poursuivi.

Merci à Christiane et Jean-Paul de permettre cet échange.



Ecole maternelle et bibliothèque

Deux mardis matin les enfants des classes de maternelle se sont rendus, avec leurs institutrices, à la bibliothèque pour une demi-heure de lecture, faite par des bénévoles, Reine Ghérardi et Michel Le Contellec. Ils se sont repartis ensuite avec un livre chacun qui a été enregistré et qu'ils ont dû rendre la fois suivante. Venir à la bibliothèque c'est un instant d'échange avec d'autres adultes que la maîtresse, une occasion de sortir de l'école, de découvrir une bibliothèque avec des livres différents et peut-être aussi l'occasion de venir avec ses parents. Une expérience certainement à reconduire. Merci à Reine et Michel pour le temps qu'ils ont consacré aux enfants.

TAP et bibliothèque

La bibliothèque participera aux Temps d'Activités Périscolaires et accueillera les enfants de l'école maternelle et de primaire les jeudis de 15h à 16h30.



Ecrivains en Grésivaudan

En lien avec les bibliothèques de Le Touvet et de La Terrasse, la bibliothèque de St Vincent participera à la 14^{ème} édition de «Ecrivains en Grésivaudan» les 13, 14, 15 novembre 2014. Le thème de cette année est : «Polar et Roman noir».

Cette manifestation est l'occasion de rencontrer des auteurs connus et de découvrir les nouveaux. Elle permet aussi une présentation-discussion autour des livres des auteurs reçus, d'appréhender de nouvelles lectures.

Trois dates à retenir !

Pour plus de renseignements : tél. 04 76 33 38 12 ou mail : biblio.saint-vincent@orange.fr

Claude Danieli

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le désormais habituel nettoyage de printemps, s'est déroulé le 12 avril.

Des citoyens de tous âges y ont participé. Ils ont pu constater que les rues du village sont globalement propres, mais que quelques comportements inadéquats et incivils ont encore pollué quelques secteurs, où débris de moellons, pneus et bouteilles de verre ont été ramassés.



A l'issue de cette demi-journée de nettoyage, un repas convivial préparé par l'épicier a été pris en commun et apprécié de tous.

Jean-Luc Belleau

12) VIE PRATIQUE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

GIRARD Lindsay, née le 18 février 2014

MONKA Laurine, née le 22 février 2014

LAURENT PETIT Lucie, née le 07 mars 2014

LAURENT PETIT Cloé, née le 07 mars 2014

TORRE Eléna, née le 04 avril 2014

LUCIANO Jaymi, né le 07 mai 2014

LEGOIX Emma, née le 08 juin 2014

BONNAMY Matis né le 04 juillet 2014

DIARRA Imani, née le 26 août 2014

LOIODICE Milana, née le 30 août 2014

MARIAGES

GOMART Romaric et OUJADOU Inham, le 24 mai 2014

BASTIAN Stéphane et GIRAUD-CARRIER Laurie, le 16 août 2014

DUDOJET Eric et FAURE Muriel, le 20 septembre 2014

DÉCÈS

BONJEAN Roger, le 11 février 2014

CORNU Bernadette, veuve QUINTON, le 24 mars 2014

GHERARDI Serge, le 31 mai 2014

DE LA CROPE DE CHANTERAC Marie, le 24 juin 2014

BRIOUDES Anne-Marie, épouse BORRUSO, le 24 juin 2014

LAMBERT Renée, veuve SALMON, le 1^{er} juillet 2014

MANQUAT René, le 31 août 2014

HOMMAGE A RENE MANQUAT

René Manquat nous a quittés. Tous ses proches et amis sont dans la peine car c'était un être attachant et d'une grande qualité.

René était d'abord un homme de courage et de responsabilité. En 1943, il refuse de participer au STO et, à 20 ans, entre en résistance, dans la compagnie Stéphane, le plus célèbre maquis du Grésivaudan, ce qui lui vaudra le titre d'ancien combattant.

René partageait avec Irène une passion pour notre village. Il se plaisait à communiquer cette ferveur aux autres et, à ce titre, faisait partie de ces «passeurs d'histoire», véritables mémoires d'une époque de notre village.

Homme de tempérament, il savait se faire entendre. Il avait le verbe haut et chacun se souvient de sa voix de stentor inspirant le respect. Cette voix, il l'a, toute sa vie, mise au service de la chanson, domaine dans lequel il excellait en de nombreuses occasions, que ce soit lors des sorties de l'AVAG, des fêtes du club des Cyclamens dont il était un des plus fervents animateurs, du repas des anciens ou d'autres manifestations. René était un bon vivant. Il aimait les gens et savait leur communiquer l'envie d'oublier leurs soucis et de s'amuser avec lui.



Ce qui ne l'empêchait pas d'être altruiste et dévoué. Outre sa participation à des actions sociales associatives, il a été pompier bénévole au centre de secours de Saint Vincent de Mercuze durant 28 ans, entre 1950 et 1978.

Et puis, René Manquat était un homme de conviction et d'engagement qui a accepté de se mettre au service de la commune. C'est ainsi que de 1977 à 1983, il devient conseiller municipal et consacre une grande partie de son temps à la collectivité, faisant partie de ces équipes d'élus, qui sous la conduite d'Aimé Paquet, vont présider avec tant de bonheur à la destinée de notre cité.

Pour toutes ces raisons, je tiens, au nom de Conseil Municipal et de toute la population, à lui exprimer notre gratitude et à lui rendre ici l'hommage qu'il mérite.

Je veux aussi assurer sa famille et ses proches, de notre profonde sympathie et de notre amitié. Je veux leur dire à quel point nous sommes heureux d'avoir connu un tel homme et à quel point nous l'aimons. Nous savons quelque part qu'il a aujourd'hui trouvé la paix et qu'il doit être heureux de rejoindre Irène dont le départ en février 2011 l'avait laissé inconsolable.

Au revoir, René.

Ton souvenir n'est pas prêt de s'effacer de nos mémoires.

Philippe Baudain

LA NOUVELLE EQUIPE DU CCAS

Les missions et fonctions du Centre Communal d'Action Social sont inchangées. Si vous avez besoin d'aide ou d'assistance, consultez le site internet de la commune et ou téléphonez en mairie pour prendre un RV.

Le nouveau bureau du CCAS a été constitué en mars dernier. Outre Philippe Baudain, président de droit, il se compose :

D'un collège de 4 élus municipaux : Nadine Clouzeau (1^{ère} adjointe en charge du CCAS), Claude Danieli, Pascale Guesdon, Solange Borel
D'un collège des 4 représentants d'associations : Annabelle Fontaine (personnes âgées), Jean Pozzalo (personnes handicapées), Beate Bongrand (associations familiales) et Jean Aussedat (insertion et lutte contre les exclusions).

ANIMATIONS CCAS

Au-delà des réponses et des orientations apportées à toute demande sociale, le CCAS organise des temps de rencontres mais aussi des animations festives dans le village comme à l'extérieur.

- Samedi 4 Octobre 2014 : spectacle Cabaret pour tous est programmé à la salle des fêtes. (Entrée libre). Réservez dès aujourd'hui votre samedi après-midi pour vivre et chanter un siècle de chansons avec Pierre-Luc et Véronique MOINEL.
- 25 janvier 2015 : concert des Prêtres «AMEN». Un transport en bus pour Lyon sera mis en place. Vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie au 04 76 08 44 69 pour réserver votre place. Une communication réservation sera distribuée d'ici fin octobre.